



éco-peinture

**La peinture, ça se recycle**

**[www.eco-peinture.ca](http://www.eco-peinture.ca)**

## RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES CONTENANTS DE PEINTURES ET DES PEINTURES MIS AU REBUT

Dans le but de répondre à la demande de nos citoyens, la municipalité met à votre disposition un bac de récupération pour la peinture dont vous désirez disposer. Le bac de récupération est situé près du bureau municipal (741 chemin Hunter). Pour fin de sécurité, il n'est accessible que lors des heures d'ouverture du bureau.

### Produits acceptés

#### Peintures vendues:

Soit dans les commerces au détail  
(contenants de 100ml et plus)

Soit dans les commerces en gros  
(contenants de moins de 170 litres pour fin  
architecturale seulement)

#### Liste non exhaustive des catégories de peinture visées:

Apprêts et peinture (latex, alkyde, émail ou autre)

Peinture à métal ou antirouille, Peinture aluminium,  
Teintures, Vernis, Laques

Produits ou préparations pour le traitement du  
bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les  
scellants acryliques pour entrées d'autos)

Peinture de signalisation  
(celles disponibles dans des commerces au détail)

### Produits non acceptés

#### Peinture conçues pour usage artistique

#### Apprêts et peinture (usage industriel):

- Utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines
- À séchage rapide et à 1 ou 2 composants, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines, ou pour peindre des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peinture (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc)

- Contenant de pesticide

- Anti-salissure

#### Peinture de signalisation (achetées dans des commerces en gros)

#### Solvants et diluants, Adhésifs, Goudrons et scellants à base de goudron, Stucco

